

## Compte rendu du conseil d'administration du mardi 8 Novembre 2016.

18h30 : le quorum étant atteint, (21 votants : voir feuille d'émargement) le président ouvre la séance.

### Points de l'ordre du jour

1. -Approbation de la composition des différentes commissions inhérentes au conseil d'administration: **vote à l'unanimité, 21 pour.**
2. Approbation de la demande de modification de l'ordre du jour afin d'y inclure une nouvelle convention; **vote à l'unanimité, 21 pour.**
3. Approbation du PV du CA précédent en date du 29/09/2016. **Vote à l'unanimité, 21 pour.**
4. Lecture commentée du règlement intérieur du C.A par le président, en particulier à destination des nouveaux élus;  
Règlement approuvé, **Vote à l'unanimité, 21 pour.**
5. Délégation de la gestion des voyages du CA à la commission permanente. M.Bensaou, gestionnaire, rappelle le fonctionnement de cette délégation. Vote à l'unanimité, 21 pour.

*Arrivée de Me Castellini, déléguée des parents d'élèves.*

6. Approbation de l'affectation des logements de fonction pour nécessité absolue de service, **Vote à l'unanimité, 22 pour.**
7. Approbation des nouveaux tarifs pour dégradations et bris de vaisselle, facturation des frais de photocopies pour les élèves absents: **Vote à l'unanimité, 22 pour.**
8. Approbation de la convention entre le collège R.Guelen et le CARMI, pour une maintenance complète du parc informatique administratif (matériel et logiciel). **Vote à l'unanimité, 22 pour.**
9. Approbation de l'avenant au contrat SPIE de chauffage, ce contrat sera renégocié en juillet 2017. **Vote à l'unanimité, 22 pour.**
10. Approbation de l'avenant de la convention avec le SICTOM pour l'accès à la déchetterie de St Sauveur sans incidence financière. **Vote à l'unanimité, 22 pour.**
11. Approbation de la convention de jumelage entre le collège R.Guelen et le lieu d'art contemporain « la Halle », pour l'organisation d'actions d'éducation artistique et culturelle. **Vote à l'unanimité, 22 pour.**

*19h20, départ de M.Besson.*

12. Demande d'admission en non-valeur d'un montant de 137,64 euros pour créance de restauration non recouvrée. **Vote à l'unanimité, 21 pour.**
13. Présentation par M. le Principal, pour avis, du PPMS. S'en suivent de nombreuses questions concernant la mise en œuvre de ce plan en cas de danger. **Avis favorable à l'unanimité**

14. -Approbation des cinq IMP (indemnités de mission particulière) attribuées aux membres de l'équipe pédagogique en charge de tâches de coordination numérique, culturelle ou de développement durable. **Vote à l'unanimité, 21 pour.**

### Questions diverses,

**Demande des délégués des parents d'élèves** concernant la possibilité de trouver un autre mode d'appel que le micro.

M. le principal répond que c'est très difficilement envisageable. Néanmoins des réglages sont en cours afin de minimiser les nuisances sonores. Il rappelle que dans chaque établissement scolaire du canton, ce mode d'appel est toujours utilisé.

**Demande des délégués des parents d'élèves** au sujet du maintien des élèves dans la cour du bas lors de la pause méridienne. Les enfants sont à l'étroit et ne bénéficient ni de bancs en nombre nécessaire, ni d'ombre protectrice en cas de chaleur, ni de préau en cas de pluie.

M. le principal répond que cette nouvelle disposition, n'est certes pas idéale mais qu'elle permet une bien meilleure surveillance des élèves, en un lieu délimité, au regard du peu de moyens humains dont il dispose. Un préau sera construit courant 2017.

**Demande des délégués des parents d'élèves** pour que les 6 enfants résidant dans les quartiers du au-dessus du collège; quartier Paradis et du Bourg, puissent sortir par la cour du haut afin d'éviter une marche dangereuse (pas de trottoir, et affluence de circulation à ces heures de sortie) pour remonter le long de la rue du collège.

M. le principal répond que c'est malheureusement impossible en raison de la mise en place du plan vigie-pirate, et du manque de moyen humain qui permettrait une surveillance active sur 2 entrées.

**Demande des délégués des parents d'élèves** pour une éventuelle intervention auprès des élèves et des parents concernant les dangers liés à Internet.

M. le principal répond que des interventions de la BPDJ sur ce thème ont lieu chaque année en classe de 6è. Il émet l'idée d'une intervention par le personnel de l'EPN du Royans auprès des parents tout en doutant d'une participation conséquente des ces derniers. Cette éventualité peut néanmoins être explorée.

**Demande des professeurs** qui aimeraient savoir s'il est possible que les internes aient davantage d'ordinateurs à l'internat. Il en sera installé deux prochainement, et peut-être quatre, déclare M. Bensaou, gestionnaire, en charge de ce dossier

**Demande des professeurs** pour que les internes puissent monter dans leurs chambres le lundi matin chercher leur matériel de classe. M. le principal répond que c'est impossible de les accompagner dans les étages à cette heure là mais que des dispositions seront prises pour que les élèves emportent leur matériel dès le jeudi Soir.

A 20h15, l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

A.Moulin Laporte, secrétaire de séance.



S. Amozigh, président

